

Fiche informative sur l'action

PASSEPORT POUR LE LYCEE

Nom du fichier : 57FaulquemontCVerlaine04-05-1

Renseignements utiles

Académie de NANCY-METZ

Collège Paul-Verlaine - Avenue André-Viaud – 57380 FAULQUEMONT

Téléphone : 03.87.00.22.80 – Télécopie : 03.87.00.22.81

Mèl du collège : ce.0570026@ac-nancy-metz.fr

Personne contact : Sylviane DOLLE, professeure-documentaliste

Sylviane.dolle@ac-nancy-metz.fr

Classes concernées : élèves de classes de 3^{ème} volontaires

Disciplines concernées : professeurs volontaires et la professeure-documentaliste

Résumé

L'élève, en fin de 3^{ème}, est-il capable de réinvestir l'initiation à la démarche documentaire effectuée en 6^{ème} et dans les Itinéraires De Découverte (I.D.D.) de 5^{ème} et de 4^{ème} ? L'objectif de fin de 3^{ème} étant l'acquisition de l'autonomie, les apprentissages mis en place ont-ils contribué à acquérir cette compétence ?

La démarche de projet suscite-t-elle plus de motivation pour développer les connaissances et savoir-faire qu'un cours traditionnel ?

Chaque élève volontaire doit choisir un sujet d'une discipline enseignée. Avec son professeur référent (le professeur également volontaire dans cette expérience), il dégagera une problématique, effectuera une recherche, devra la développer dans un écrit qui sera évalué en tant que tel et défendu à l'oral devant un jury courant avril. Le jury sera composé du professeur référent, du professeur-documentaliste, et d'autres partenaires. Les notes ainsi obtenues seront affectées d'un coefficient supérieur à celui attribué d'ordinaire.

Aussi, ce projet a-t-il pour ambition de mesurer le résultat d'une évolution, d'un suivi au collège :

- des différentes actions menées par les enseignants dans leur classe,
- des activités pédagogiques menées par le professeur-documentaliste,
- des projets à caractère culturel, pédagogique,

sur le comportement des élèves pour, ensuite, être analysé afin de réfléchir à une progression dans la construction de l'autonomie.

Mots-clés : autonomie – démarche documentaire - IDD

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Tutorat	Evaluation TICE Vie scolaire	Education civique Français Histoire, Géographie Mathématiques Physique, Chimie

Ecrit sur l'action

PASSEPORT POUR LE LYCEE

Nom du fichier : 57FaulquemontCVerlaine04-05-1

Renseignements utiles

Académie de NANCY-METZ

Collège Paul Verlaine - 57380 FAULQUEMONT

SOMMAIRE

I – UN COLLEGE SOUCIEUX DE L'INTERET DE SES ELEVES	3
II – DEVELOPPER L'AUTONOMIE DE SES ELEVES : un objectif à atteindre	3
1) LE CONCEPT : DEFINIR L'AUTONOMIE	3
2) UN DISPOSITIF HORS DU TEMPS INSTITUTIONNEL	4
III – PAS A PAS DANS LE PROJET	5
1) LES PRISES DE RENDEZ-VOUS	5
2) LA FREQUENTATION DU C.D.I.	5
3) LA PREPARATION A L'ORAL	5
4) LES ORAUX	6
IV – L'EVALUATION	6
1) L'EVALUATION DES DOSSIERS	6
2) L'EVALUATION DE L'ORAL	7
V – REGARDS SUR L'ACTION	8
1) L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	8
2) L'IMPLICATION DES ELEVES	8
3) LES DIFFICULTES REMARQUEES ET RECONNUES PAR LES ELEVES	9
4) LE PROJET VU PAR LES ENSEIGNANTS	9
5) LE PROJET VU PAR LES ELEVES	10
VI – PERSPECTIVES	10
CONCLUSION	11
ANNEXES	14
ANNEXE 1 : Evaluation en initiation à la démarche documentaire	15
ANNEXE 2 : L'information aux familles	16
ANNEXE 3 : Carnet de bord et projet	17
ANNEXE 4 : Essai de problématisation	18
ANNEXE 5 : conseils méthodologiques	19
ANNEXE 6 : convocation	21
ANNEXE 7a : GRILLE D'EVALUATION du dossier	22
ANNEXE 7b : Grille d'évaluation de l'exposé	23
ANNEXE 8 : Evaluation sommative	24
ANNEXE 9 : BILAN DES DIFFERENTES PRESTATIONS	25

I – UN COLLEGE SOUCIEUX DE L'INTERET DE SES ELEVES

Des effectifs en croissance grâce à la construction de pavillons aux alentours du collège qui recrutait auparavant sur les HLM et les villages du secteur.

342 élèves en 2004-2005 et 378 annoncés pour 2005-2006, appartenant pour 64.22 % aux catégories socio-professionnelles défavorisées (82 boursiers sur 342 élèves en 2004-2005). Option bilangues en 6^{ème}, OLTECH en 3^{ème}, DP 3 h en 3^{ème}, 4^{ème} par alternance, Latin, Enseignement religieux, IDD en 5^{ème} et 4^{ème}, remédiation en 5^{ème} et 4^{ème}. Etablissement pilote en projets.

Le taux de redoublement en juin 2004 était pour les 6^{èmes} de 9.31 % ; pour les 4^{èmes}, le taux de passage était de 87 %. Le passage en 2nde atteignait seulement 41 % tandis que celui en 2nde professionnelle dépassait les 44 %.

Le taux de réussite au brevet apparaît assez honorable : 71.88 % en 2003 et 71.69 % en 2004.

II – DEVELOPPER L'AUTONOMIE DE SES ELEVES : un objectif à atteindre

1) LE CONCEPT : DEFINIR L'AUTONOMIE

Ce projet est né de la volonté de rendre l'élève autonome en fin de 3^{ème} avant d'aborder le 2nd cycle. Aussi, des recherches ont-elles été effectuées sur le concept lui-même. Il ne s'agit pas ici de développer longuement le sujet, néanmoins, il me semble nécessaire de préciser les principes d'ordre philosophique et psychosociologique sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour définir un socle commun de représentations. Les applications doivent permettre à l'élève :

- d'acquérir une identité : de se diriger lui-même, de se connaître, d'être authentique (par opposition à égoïste, égocentrique, indifférent et autosuffisant),
- de participer à la construction de son être : de faire des concessions, de gérer son existence, de s'affirmer,
- de savoir ce que signifie « être libre » : en choisissant sans contrainte, sans influence,
- d'apprendre à prendre de la distance,
- de réaliser, de créer, en s'organisant,
- de prendre des responsabilités : décider, s'assumer, se prendre en charge.

(cf. annexe 1)

2) UN DISPOSITIF HORS DU TEMPS INSTITUTIONNEL

L'idée de ce projet a été proposée à l'équipe pédagogique de l'établissement par la professeure-documentaliste et la professeure d'histoire-géographie. Des professeurs volontaires ont répondu positivement à l'appel à participation. Une professeure de français, une professeure de sciences physiques, deux professeurs d'histoire-géographie et un professeur de mathématiques. Ils étaient d'accord sur les grandes lignes.

Une information a été diffusée en classes de 3^{ème} et commentée par la professeure-documentaliste et la professeure d'histoire-géographie, en présence et avec le soutien de Madame la Principale et de Monsieur le Principal-Adjoint. Le Chef d'établissement a insisté sur le fait que, si les élèves adhéraient au projet, des points supplémentaires pouvaient leur être attribués pour le dossier d'affectation de fin de cycle. Certains élèves ont interprété ce projet comme un I.D.D. de 3^{ème}.

La fiche d'information aux familles (**cf. annexe 2**) devait être complétée et retournée à l'établissement avec l'éventuel engagement de l'élève et de sa famille. 16 élèves se sont inscrits.

Une réunion a rassemblé les différents acteurs (élèves et enseignants engagés dans l'action) en présence des personnels de l'Administration. Le projet a été commenté et détaillé grâce aux différents documents joints en **annexes 3 et 5**.

Un contrat pédagogique liait les différentes parties : les professeurs volontaires s'engageaient à être les tuteurs de l'élève, ceux-ci s'engageaient à « aller jusqu'au bout » du projet, l'administration étant garante de la réalisation.

Les élèves issus des deux classes de 3^{ème} ont choisi les professeurs référents en fonction soit de la discipline - afin d'améliorer leurs notes - soit par affinités avec leur enseignant. Ils étaient au nombre de 16 dont 12 répartis entre les deux professeurs d'histoire-géographie. « *Les élèves ont peut être tout simplement vu une façon de « gagner des points » puisque cette note de dossier compte dans leur moyenne* » (professeure d'histoire-géographie).

Au cours de cette première réunion, les professeurs tuteurs ont commencé à faire émerger les thèmes de recherche des élèves et à questionner le sujet sous forme de schéma heuristique (voir **annexe 4**).

Les thèmes retenus étaient : les camps de concentration, les feux d'artifices, l'Europe, les révolutions russes, le théâtre, la sphère, la seconde guerre mondiale en Lorraine, la première guerre mondiale, les deux guerres mondiales, les métaux, le débarquement, le nazisme, la poésie, le Colonel Chabert.

III – PAS A PAS DANS LE PROJET

1) LES PRISES DE RENDEZ-VOUS

Excepté pour le professeur d'histoire-géographie, les rendez-vous furent épisodiques. Les collègues d'histoire-géographie et de français ont interprété cela comme une volonté de jouer la carte de l'autonomie jusqu'au bout. Les rendez-vous ont donc surtout servi à travailler sur le schéma heuristique (dit le « soleil »¹) de leurs représentations, pour dégager une problématique. « *Le rendu du travail, le dossier, semble avoir été effectué en catastrophe pour la plupart d'entre eux, c'est-à-dire de façon rapide* » (professeure d'histoire-géographie).

2) LA FREQUENTATION DU C.D.I.

Seuls deux élèves sont venus effectuer des recherches sur Internet sans demander quoi que ce soit à la professeure-documentaliste, deux autres élèves ont recherché des documents. De son côté, l'enseignante n'a pas forcé la communication afin de leur laisser toute initiative. On peut apparemment constater que, malgré l'Initiation à la Démarche documentaire en 6^{ème} et les I.D.D., peu de pratiques persistent et ont été assimilées. Est-ce par absence de volonté dans la démarche, par un manque d'aisance dans un lieu organisé et dont ils ne maîtrisent que peu les contenus (classification des documents, maîtrise de la base de données...), ou bien par défaut de curiosité (su Internet Google procure une facilité de travail bien plus grande...). Beaucoup de dossiers qui ont été bâtis durant l'année étaient constitués « d'un copié-collé. »

3) LA PREPARATION A L'ORAL

Etant donné que les élèves ne se manifestaient pas souvent auprès des enseignants des disciplines, la professeure-documentaliste, au moment de lancer les convocations pour l'oral, a prévu des séances réservées à la préparation à l'oral. Sur 15 élèves concernés (1 désistement en cours de projet) seulement 6 élèves sont venus à une séance. La proposition avait été faite par la professeure-documentaliste d'annoter les introduction et conclusion de leur exposé afin d'aller plus loin dans leur réflexion.

¹ Le schéma heuristique est une méthode faisant appel aux deux hémisphères du cerveau et favorisant la mémorisation mais aussi l'appel des idées par associations. Le schéma permet de réfléchir, de classer : l'adjonction, la liaison peut s'effectuer à tout moment (surtout après la collecte des documents pour approfondir, affiner la problématique, élaborer un plan). Voir un exemple en annexe 4.

4) LES ORAUX

Les élèves ont été convoqués pendant les heures libres des enseignants. Le jury était composé du tuteur, de la professeure-documentaliste et d'un tiers intéressé par l'expérience (un professeur de français, une assistante d'éducation...). Une convocation officielle avait été transmise à l'élève (cf. **annexe 6**). Sur 15 élèves, 14 élèves ont présenté leur dossier et soutenu l'exposé.

Les élèves sortaient des cours à l'heure qui leur avait été indiquée. Le jury précisait qu'il s'agissait d'un entretien et non pas d'un interrogatoire afin de mettre à l'aise les candidats. Il leur avait été dit aussi que l'objectif était de les emmener le plus loin possible dans leur réflexion et que les imperfections de leur dossier (légitimes puisqu'il s'agissait d'une première) pouvaient être compensées par leurs réponses pertinentes à l'oral.

IV – L'ÉVALUATION

Des grilles d'évaluation avaient été élaborées par les deux enseignants à l'initiative du projet (la professeure-documentaliste et la professeure d'histoire-géographie) et soumises à l'appréciation des collègues. Une fois entérinées implicitement, elles ont été transmises aux élèves afin qu'ils puissent en connaître les critères. Ensuite, compte tenu des difficultés rencontrées par les élèves, de leur compréhension du projet, nous avons adapté l'évaluation. C'est ainsi que nous avons évalué une première fois scrupuleusement en fonction des grilles (cf. **annexes 7**) - la professeure de sciences-physiques souligne la difficulté d'être objective quand on ne voit que deux dossiers et qu'en plus il s'agit de sa matière - . Puis nous avons décidé, en réunion collégiale, d'attribuer 10/20 à tous les élèves (pour la note finale) qui sont allés jusqu'à l'oral et de majorer ceux qui avaient au-dessus de la moyenne de 1,75 point. Si bien que l'échelle des notes allait de 10 à 16.50. La moyenne de toutes les notes étant de 13.44. (Cf. tableau en **annexe 8**)

1) L'ÉVALUATION DES DOSSIERS

*Voir le détail des évaluations en **annexe 9**.*

Etablis en 4 exemplaires, les dossiers ont été soumis à l'appréciation des membres du jury et évalués par eux. Suite à l'exposé de la démarche par les élèves, des questions sur son organisation et le sujet de recherche ont permis de préciser, voire de corriger des connaissances ou des modalités d'écriture. « *Les deux dossiers de sciences-physiques étaient plutôt bons. Complets, bien tenus, bonne présentation même s'il y a encore beaucoup de choses à améliorer* ». (professeure de sciences-physiques).

Mais, les consignes, bien qu'elles aient été distribuées en début de projet, n'ont pas été reprises. Peut-être aurait-il fallu aux élèves un document intermédiaire avec une colonne « auto-évaluation » afin de créer le réflexe de l'autorégulation puisque (que) *« former au travail autonome, c'est donner aux élèves des méthodes, des connaissances, des outils de travail pour qu'ils puissent eux-mêmes construire leurs savoirs en travaillant seuls ou en groupes et parallèlement leur offrir une large part de choix et d'initiatives tout au long de leur travail scolaire »* (Nelly Leselbaum).

En ce qui concerne la problématique, nous avons pris conscience qu'un travail important était à réaliser. Celle-ci permet de donner du sens aux enseignements et de former à l'argumentation et donc à l'esprit critique, ce qui aide l'élève à se construire et donc à s'appuyer sur plusieurs principes de l'autonomie (cf. premier paragraphe). J'aime assez utiliser la métaphore du puzzle : la problématique par le questionnement, les hypothèses par rapport à un sujet fédèrent toutes les connaissances quand on est sensible et aguerri à la gymnastique de la mobilisation. En effet, je pense que c'est un exercice mental que les élèves n'ont pas l'habitude de faire. Pourtant, c'est une modalité que les professeurs-documentalistes effectuent couramment, puisqu'elle fait partie de la première étape d'une démarche de recherche : cerner le sujet, le questionner et le questionner encore après avoir sélectionné des documents en se posant la question : à quelles questions répondent ces documents ?

2) L'EVALUATION DE L'ORAL

« Les exposés ont permis de leur faire comprendre la visée de ce travail et ils ont été menés de manière positive » (professeure de français)

« Ce fut une bonne expérience pour eux comme pour nous de devoir s'exprimer et expliquer seul face à un jury. » (professeure de sciences-physiques).

« Malgré les consignes distribuées et les pistes pour le préparer, celui-ci [l'exposé] semble avoir été négligé ou en tout cas sous-estimé. Les élèves ont complètement improvisé leur prestation. Toutefois, trois d'entre eux ont reconnu (après avoir donné des définitions très satisfaisantes de l'autonomie) ne pas être autonomes ». (professeure d'histoire-géographie)

Les erreurs, commises par beaucoup d'élèves, relevées dans le dossier et qui furent corrigées grâce à l'oral, portaient sur le questionnement du sujet et sur la formulation de l'objet de recherche. Les élèves savaient correctement formuler le questionnement l'oral mais ne l'avaient négligé à l'écrit, certainement pour coller au contenu disciplinaire . Ce fut par exemple le cas pour le dossier sur la corrosion.

V – REGARDS SUR L’ACTION

1) L’EQUIPE PEDAGOGIQUE

« La participation à ce projet met en évidence le problème de la transdisciplinarité pour nous, enseignants. Ce cloisonnement involontaire des disciplines est peut-être ressenti comme tel par les élèves. Ce projet a provoqué, chez moi, une remise en question de la façon d’aborder la méthodologie de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Il a renforcé ma conviction que l’autonomie est un objectif à atteindre et une construction. L’autonomie n’est pas innée, malgré les étapes qui jalonnent ce parcours (IDD...). Là encore, il apparaît que les élèves ne réinvestissent pas les connaissances liées aux savoir-faire ». (professeure d’histoire-géographie)

« Les dossiers fournis par les élèves ont mis à jour des défaillances qui nous permettront, à l’avenir, d’améliorer la démarche. Les élèves n’ont pas su suivre correctement les différentes étapes, ni s’aider des documents fournis, sensés expliquer le déroulement du projet : trop de documents et de pages à lire. Le développement du mémoire ne correspondait pas toujours à la problématique ou n’était pas suffisamment détaillé. Il faudrait simplifier et préparer les élèves à une méthodologie. Par exemple : présenter un sommaire, un plan, les annexes... ». La professeure d’histoire-géographie insiste sur l’imprécision des problématiques (exemple : les camps de concentration), des introductions et conclusions (pas de définition du sujet, pas de problématique énoncée clairement, pas d’annonce de plan) ; quelques dossiers sont hors sujet, du fait de la difficulté des élèves à cerner le sujet. A souligner très fortement le copié-collé sur Internet, le manque de pertinence des informations sélectionnées. Nous avons aussi constaté le peu de justification des documents insérés ou annexés.

2) L’IMPLICATION DES ELEVES

« Les emplois du temps, du fait des options, sont denses et ne permettent pas toujours des plages communes aux enseignants et aux élèves » (professeur de math.).

« La mise en route fut difficile car il n’existe pas de créneau horaire prévu dans l’emploi du temps, d’où la difficulté de voir les élèves régulièrement ». (professeure de sciences-physiques).

De plus, les contraintes de ramassage scolaire limitent aussi l’implication des élèves en dehors des cours. « Les élèves ont du mal à gérer la progression du travail sur la durée, il faudrait donc envisager de contrôler l’avancement du projet plus souvent » (professeur de math) ; ce discours est conforté par celui de la professeure de sciences physiques « Il

faudrait fixer des rendez-vous rapprochés au début, le temps de la mise en route, puis les espacer petit à petit et les laisser de plus en plus se débrouiller seuls ». N'est-ce pas alors le rôle du référent de fixer les dates des prochains rendez-vous ? La professeure de français rejoint son collègue en déclarant que la durée était trop courte et que les élèves n'ont pas eu le temps nécessaire pour rédiger correctement leur rapport. Il est à noter que le projet a démarré en décembre, qu'une première date avait été avancée pour la remise des dossiers au 16 avril, puis a été repoussée à mi-mai. La professeure de français émet une autre hypothèse quant à la fréquence des rendez-vous : « *Les élèves croyaient que travailler en autonomie c'était travailler seul* ». Effectivement c'est la définition que beaucoup ont donné lors de l'exposé oral. Pour cette collègue, ils ont préféré rédiger en moins de deux semaines le mémoire sans lui montrer l'avancée de leur travail. Elle ajoute qu'ils se sont montrés volontaires et motivés par le projet, dans la mesure où le travail demandé était différent de ce qu'on leur propose en cours et où le projet est directement lié à ce qui leur sera demandé au lycée. La collègue de sciences-physiques reconnaît aussi leur implication « *comportement volontaire mais en attente surtout au début* » elle souligne « *l'attitude très scolaire par le travail fait à la dernière minute. Il faut les guider pour qu'ils avancent et leur donner des objectifs précis de semaine en semaine* ».

3) LES DIFFICULTES REMARQUEES ET RECONNUES PAR LES ELEVES

La professeure de français a remarqué que la démarche a aussi paru compliquée aux élèves, surtout l'étape de problématisation. « *Ils n'ont pas toujours bien compris ce qui leur était demandé. Le sujet était trop vague et ils se sont limités à une recherche historique* » « *Ils ont envie d'un peu tout traiter* » (professeure de sciences-physiques). « *Le problème de la sélection des informations se pose pourtant dans de nombreux cas (exposés, exploitation d'un texte, apprentissage d'un cours...)* » (professeure d'histoire-géographie). La professeure d'histoire-géographie a trouvé que les élèves avaient des difficultés à trouver des sources, les sujets étant trop précis, mais ils ont su gérer leur recherche. On peut s'interroger sur les méthodes de recherche informationnelle insuffisamment maîtrisées. Peu d'élèves sont venus au C.D.I. et ont demandé l'aide de la professeure-documentaliste : l'argument était le manque d'heures creuses dans l'emploi du temps.

4) LE PROJET VU PAR LES ENSEIGNANTS

Le professeur de math suggère de faire faire le projet par binômes. Comment évaluer l'élève individuellement dans ce cas ? On ne sait que trop ce que représente le

travail en groupe et les dérives qui en découlent, tant au niveau des apprentissages qu'au niveau de l'implication individuelle.

Le bilan est positif car les élèves ont été placés dans une situation d'épreuve écrite et orale. La professeur d'histoire-géographie trouve que *« C'est bien pour eux. Ça les met en situation, dans l'ambiance... »* Par contre, elle suggère une information plus centrée sur la prise de conscience de l'importance du projet pour un futur élève de lycée *« Ont-ils été suffisamment motivés ? »* .

Au final, ce projet a plus que dépassé nos attentes, il a mis en avant, de façon évidente, les lacunes des élèves pour cerner un sujet et définir une problématique ; il nous a fait prendre conscience de la nécessité de mener une action et ce, de façon transdisciplinaire.

5) LE PROJET VU PAR LES ELEVES

Beaucoup d'élèves pensent être autonomes parce qu'ils ont travaillé seuls et ont fourni seuls une production. Un élève déclare : *« être autonome c'est ne pas être suivi »*.

Ils ont déclaré apprécier le projet et avoir de la chance qu'on s'occupe de la liaison 3^{ème}-2^{nde}. *« Je pense m'être investie et avoir pu développer mon autonomie », « C'était un bon projet et j'étais habituée car en 4^{ème} on avait fait l'IDD métiers avec un rapport de stage et un oral devant un jury. J'ai bien fait de relever le défi»*.

Un autre élève a déclaré que c'était intéressant mais stressant : *« J'espère être plus autonome »*.

« L'avantage, c'est de savoir travailler au lycée ».

« Un élève autonome c'est un élève qui sait accomplir, sait travailler seul, sait tirer les informations essentielles avec ses mots à lui : on devrait être autonome et avoir peu de choses encore à faire ».

« Je pense à la base que c'est un travail d'autonomie, faire mes propres choix ; j'en sors pas complètement perdante ».

VI – PERSPECTIVES

Nous avons alors imaginé une stratégie qui porte sur la continuité et le lien des différentes activités réalisées dans notre établissement, à savoir l'initiation à la démarche documentaire réalisée en 6^{ème}, les IDD de 5^{ème} et de 4^{ème}.

La professeure-documentaliste et la professeure d'histoire-géographie se sont mises d'accord pour coordonner leurs pratiques, écrire un document et le diffuser aux

enseignants du collège à la rentrée prochaine pour sensibiliser les collègues sur les apprentissages mis en place afin qu'ils puissent, lorsque le cas se présente, en faire le rappel aux élèves pour les aider à progresser.

Elles ont décidé de proposer en conseils d'enseignement des ateliers tournants sur le créneau des IDD en 4^{ème} afin de réinvestir et d'ancrer les apprentissages pour valider les acquis en 3^{ème}, si le principe de cette expérience est renouvelé. La professeure de français propose aussi un travail en particulier sur le discours argumentatif : introduction, thèse, argument, connecteurs logiques... Et nous sommes tous d'accord pour travailler sur la sélection des informations et leur réappropriation, aussi bien dans les documents-papier que sur les sites Internet. Ces ateliers permettraient en outre de valider une partie du B2i. Les thèmes seraient, entre autres, la méthodologie de rédaction d'un dossier documentaire, le questionnement du sujet pour faire émerger une problématique, la prise d'informations sur Internet ou sur document-papier, en se l'appropriant et la préparation à l'oral. Le contenu, bien sûr, est à travailler et à mettre au point avec les enseignants « porteurs » de cet IDD. La professeure de sciences-physiques propose de réaliser ce projet dès la quatrième, dans le cadre des IDD, *« mais est-il encore possible de vraiment les laisser se débrouiller afin de développer leur autonomie ? »*

CONCLUSION

Ce projet est à conserver en tant que tel, nous semble-t-il, car il doit demeurer fondé sur la volonté des uns et des autres de favoriser et/ou de développer l'autonomie des élèves et des enseignants. En effet, les enseignants, sans s'en rendre compte pour certains, sont sortis de leur posture traditionnelle, peut-être magistrale... Dans cette action, ils ont interpellé les représentations des élèves (peut-être aussi les leurs), ont guidé différemment l'adolescent (et non plus l'élève) en phase d'apprentissage, se sont questionnés : *« Comment développer ses nombreuses stratégies ? »*. *« Le projet repose sur le « plein exercice de ses droits » (Vassileff) ce qui confère à la personne une responsabilité. Ici c'est l'élève qui suggérerait l'espace-temps de formation et avait cette possibilité de dire et de faire, à partir de son authenticité, de ce qui fonctionne en lui, comment il réalise et pouvait l'exprimer »*. *« Je n'ai pas fait... mais j'assume »*. *« J'ai décidé de ne pas rencontrer le professeur-tuteur »*.

Ce qui a motivé les élèves, c'est ce désir de se projeter et c'est pour cela que nous avons bonifié leurs notes car ils ont pris des risques, et ils « ont assuré » comme ils disent.

Nous avons essayé de les mettre en situation de se projeter, mais nous avons surtout voulu mobiliser des apprentissages pour qu'ils puissent, à un moment donné, réfléchir sur leurs stratégies d'élèves, de consommateurs de l'enseignement, situation dans laquelle nous les plaçons, sans peut être en prendre conscience nous-mêmes et sans qu'ils en aient conscience.

Aussi, nous avons pu constater qu'ils auraient pu considérablement améliorer leurs productions, simplement en relisant les consignes et en les appliquant (ils ont omis de fournir leur carnet de bord ou bien l'ont négligé). Encore une fois, la lecture leur paraît fastidieuse et inutile. Peut-être ne sont-ils pas habitués à s'autoévaluer et à s'autocontrôler². S'ils y parvenaient, cela développerait un sentiment de contrôle personnel et donc contribuerait à construire leur autonomie ou à la conforter.

Aussi, après cette expérience qui peut paraître ambitieuse, les professeurs retiennent l'idée de mettre en place des ateliers de méthodologie en 4^{ème} sous la forme d'I.D.D. afin de recentrer sur « comment introduire un sujet, rédiger une conclusion, cerner et questionner un sujet, s'approprier l'information après une lecture survol. » De plus, une réflexion collégiale sur l'autorégulation paraît une entrée intéressante pour faire face à cette autonomie à construire. Enfin, l'accompagnement de l'enseignant pour amener l'élève à trouver comment dépasser les causes de ses difficultés a été un enrichissement réciproque.

Nous avons choisi d'offrir aux élèves la possibilité de se prendre en charge, de prendre conscience que le travail effectué pouvait leur servir l'année prochaine. Nous avons constaté que tous étaient conscients des exigences du lycée par ouï dire et qu'ils avaient osé relever le défi et assumer jusqu'au bout leur choix. L'entretien a permis de mesurer l'écart entre les effets obtenus et les effets attendus. Les élèves ont fait preuve d'une grande sincérité et déjà d'une certaine objectivité : ils ont donc compris et acquis certains principes de l'autonomie : responsabilité, authenticité. A nous de mettre en place pour les autres élèves (puisque ceux-ci vont au lycée ou en L.P.) une démarche qui les

² L'autorégulation scolaire désigne un ensemble de pensées, de sentiments et d'actions générés par l'élève pour atteindre des objectifs éducatifs spécifiques tels que l'analyse de consignes de lecture, la préparation d'un test ou la rédaction d'une dissertation In BARRY, J. – Des apprenants autonomes. Autorégulation des apprentissages.- Bruxelles : De Boeck, 2000, p. 163.

aidera à acquérir des méthodes leur permettant de s'affirmer, de faire en créant et en s'organisant.

ANNEXES

1. Evaluation en initiation à la démarche documentaire
2. Information des élèves et des familles
3. Carnet de bord du projet
4. Essai de problématisation
5. Conseils méthodologiques
6. Convocation
7. Grilles d'évaluation : dossier (7a) et exposé (7b)
8. Evaluation sommative
9. Bilan des différentes prestations

ANNEXE 1 : Evaluation en initiation à la démarche documentaire

Bilan effectué en fin de 6ème
PAS A PAS VERS ...L'AUTONOMIE

	En cours d'acquisition	Acquis	Non acquis
Etre capable de se repérer au C.D.I.			
Etre capable de préparer sa recherche en utilisant un questionnement			
Etre capable de différencier les types de documents (périodiques, livres documentaires, fiction...)			
Etre capable de se repérer dans le système de classement			
Etre capable d'interroger une base de données en utilisant des descripteurs			
Etre capable d'utiliser le sommaire, l'index, pour entrer dans les documents			
Etre capable de sélectionner un site et d'utiliser des mots clés			
Etre capable de prendre les références d'un document			
Etre capable de reconnaître des indices pour se repérer dans un document (plan, mise en page, titres, sous-titres)			
Etre capable d'isoler les informations essentielles			
Etre capable de pratiquer une méthode de prise d'informations			
Etre capable de reformuler avec ses propres mots les idées essentielles			
Etre capable de tenir compte des consignes pour présenter la production			
Etre capable de prendre des initiatives			

OBSERVATIONS :

ANNEXE 2 : L'information aux familles

Collège « Paul-Verlaine »
Avenue André-Viaud
57380 FAULQUEMONT

Passeport pour le lycée

Afin de préparer les élèves au lycée et aux Travaux Personnels Encadrés (*) organisés en 1^{ère}, l'équipe pédagogique composée de Mlle CORDIER, Mme STAUB, Mme TRIBOUILLARD et Mme DOLLE met en place un projet pour développer l'autonomie de l'élève : compétence devant être acquise en fin de 3^{ème}.

Cette action est l'aboutissement d'une progression mise en place depuis la 6^{ème} (initiation à la démarche documentaire) et réinvestie en 5^{ème} et 4^{ème} (IDD).

Etre autonome veut dire :
faire des choix, les assumer et en être responsable.

Les différentes étapes de ce projet sont :

1. L'élève choisit un thème de recherche dans le programme d'une discipline (Sciences Physiques, Français, Histoire-Géographie et Education Civique) et s'engage à le développer sous forme de dossier et à le présenter à l'oral.

2. Il lui appartiendra d'établir un calendrier de rendez-vous avec le professeur de la discipline (même si ce n'est pas son professeur habituel) et la professeure-documentaliste.

3. Un carnet de bord lui permettra de consigner les conseils, l'avancée des recherches suite aux échanges avec les enseignants.

4. L'action débutera après les vacances de la Toussaint et s'achèvera début mai par la production du dossier et l'exposé oral.

5. Ce dossier et l'exposé oral feront l'objet d'une évaluation dans la discipline concernée. La note sera affectée d'un coefficient important.

(*) Les TPE constituent une option du Baccalauréat

Le Chef d'Etablissement,

l'Equipe pédagogique,

Coupon à déposer dans l'urne (placée à l'entrée du CDI) pour le 19 octobre 2004)

L'élève _____ de la classe de 3^{ème} _____

- s'engage dans le projet PASSEPORT POUR LE LYCEE dans la discipline _____(1)

- ne s'engage pas dans le projet PASSEPORT POUR LE LYCEE (1)

Les Parents,

L'Elève

(1) Barrer la mention inutile

ANNEXE 3 : Carnet de bord et projet

PASSEPORT POUR LE LYCEE

RAPPEL DE LA DEMARCHE

1^{ère} étape : choisir le thème (mardi 7/12/2004 de 13 h à 14 h)

Vous choisissez un thème dans le programme de la discipline.

Vous réalisez un « soleil » des idées ou des connaissances que vous avez sur le sujet.

2^{ème} étape : « cerner » le sujet :

Vous allez collecter les documents (papier, CDROM, Internet) en passant obligatoirement par le CDI (vous serez prioritaire) et compléter, grâce à la lecture des sommaires, le soleil initial avec simplement des mots-clés. (le soleil, réalisé en deux exemplaires, sera transmis au professeur de la discipline et au professeur-documentaliste).

En effet, vous devez valider des compétences (voir document en annexe 1)

3^{ème} étape : présenter la bibliographie

Lorsque vous aurez fait le « tour » de la documentation (papier ou télématique), vous établirez la bibliographie des documents sélectionnés (vous l'établirez en deux exemplaires, un pour le professeur de la discipline, l'autre pour le professeur-documentaliste).

4^{ème} étape : problématisation du sujet

Les sous-thèmes du soleil devront être transformés en questions. L'ensemble des questions vous permettra de déterminer la problématique selon l'exemple ci-après (ce n'est qu'un exemple).

Présentez la problématisation aux deux enseignants (discipline et documentation).

5^{ème} étape : prélèvement de l'information

Prélever l'information en répondant aux questions ou hypothèses émises dans le soleil en **s'appropriant le « discours », pas de copié-collé.**

(Le brouillon sera présenté aux deux enseignants).

6^{ème} étape : restitution écrite

Vous relirez les consignes pour vérifier si vous êtes dans la « droite ligne » .

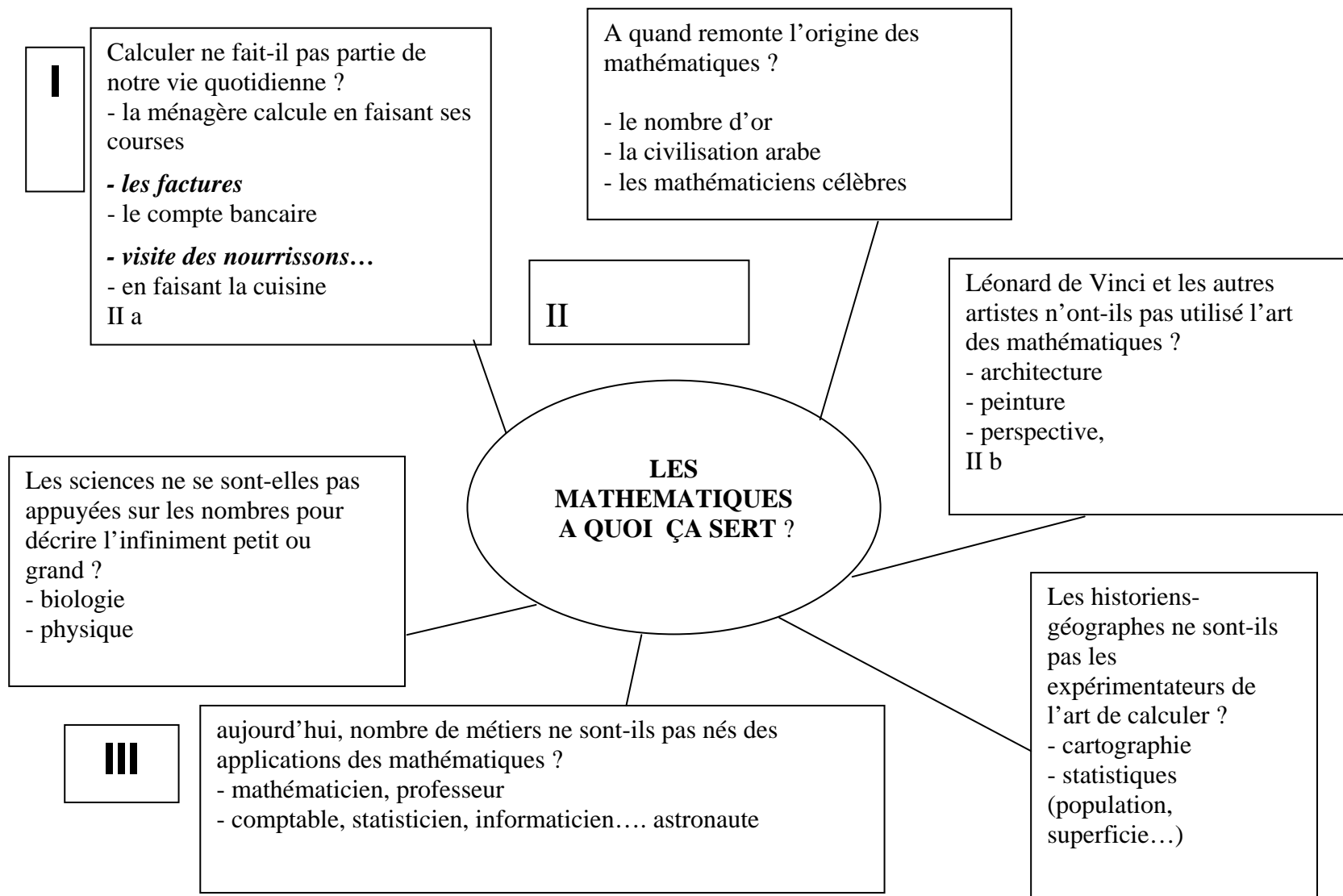
Rédigez le dossier en intégrant une introduction et une conclusion

Le dossier final sera réalisé en 4 exemplaires (pour les membres du jury)

8^{ème} étape : synthèse du carnet de bord.

9^{ème} étape : restitution orale

Reportez-vous aux critères d'évaluation.



ANNEXE 4 : Essai de problématisation

ANNEXE 5 : conseils méthodologiques

DEMARCHE ET TECHNIQUES POUR L'ELABORATION DU DOSSIER

Ce que vous êtes censé avoir déjà réalisé :

- organiser votre planning de travail jusqu'à la date de restitution du dossier
- constituer votre documentation : rassemblez les notes prises à partir des différents supports d'informations, les indications de croquis, schémas, cartes et illustrations qui ont été sélectionnés et devront être intégrés au texte.

ETABLIR LE PLAN

C'est le développement logique des idées retenues selon un fil conducteur. Pour chaque partie et sous-partie : précisez l'idée que vous souhaitez traiter et traduisez-la sous forme d'une phrase interrogative. Ceci peut vous aider dans votre travail de rédaction.

Attention à l'**équilibre des différentes parties** et sous-parties.

Voici la maquette de votre dossier, **tel qu'il devra être construit** :

Titre Nom, Classe Etab. Année rien au verso	Sommaire 1	Intro 2	1. A) Texte et II 3	Etc. x	Conclusion X+1
Annexes = Textes de références très longs X+2	Lexique ou Glossaire X+3	Bibliogra- phie X+4			

REDIGEZ L'INTRODUCTION

- Une accroche, une phrase ou un paragraphe très court qui suscite l'envie de lire.
- La présentation du sujet, son contexte spatial et temporel, les aspects importants et sa problématique
- L'annonce des différentes parties du plan

REDIGEZ CHAQUE PARTIE

Vous devez partir de la question que vous vous posez, afin d'éviter les digressions, les hors-sujets et les éventuelles répétitions avec les autres parties.

Prévoyez les illustrations légendées, étroitement liées au texte, qui doit être aéré. Attention aux trop grandes « aérations » qui ne démontrent que la pauvreté du travail !

A éviter : 1 page de texte très compacte et 2 pages d'illustrations ; même avec des renvois à l'illustration, vous ne facilitez pas la lecture de votre examinateur.

REDIGEZ LA CONCLUSION

Vous devez résumer votre travail et apporter une ouverture

QUELQUES REGLES A APPLIQUER

- **La pagination** : numérotez vos pages d'une manière rigoureuse (Word le fait pour vous !) pour des renvois explicites et clairs ; ils sont obligatoires pour les annexes (textes de référence trop longs pour être intégrés dans le corps du dossier, mais qui vous semblent importants).
- Utiliser judicieusement les **polices de caractère**, leurs tailles, les caractères gras, soulignés et italiques afin de mettre en évidence les parties et sous-parties, les légendes, les citations... Au fil des parties, ayez toujours les mêmes règles. Ex. : si vous écrivez les légendes en italique dans une partie, il faut qu'elles soient écrites de la même façon partout.
- **La bibliographie** suit des normes auxquelles il faudra vous conformer :

Pour un livre documentaire : NOM, Prénom.- Editeur (Collection), Année.- Vous pouvez y indiquer les pages sélectionnées et utiles dans un but précis.

Ex. : MARTIN, Joseph.- La Lorraine racontée à mon fils.- Gallimard (Vie quotidienne), 1987.- pp. 36-58.

Pour une revue : Titre de l'article/Auteur.- Nom de la revue, date, n°, mention de pages.

Ex. : Sur les traces de mon père/Martin, Joseph Jr.- Revue de la Lorraine, juin 1998, n°58, pp.27-31.

Pour un site Internet : Nom de l'auteur ou de l'éditeur.- Adresse du site et/ou de la page précise.- Date de la dernière mise à jour.

Critères d'évaluation de la bibliographie :

- La diversité de vos sources d'information
- Le respect des consignes données ci-dessus.

(fiche inspirée de plusieurs exemples)

ANNEXE 6 : convocation

Collège « Paul-Verlaine »
Avenue André-Viaud
57380 FAULQUEMONT

le 10 Mai 2005

PASSEPORT POUR LE LYCEE

CONVOCAION EXPOSE ORAL (*)

Nom – Prénom _____

Classe _____

Tu es convoqué (e) le _____ à _____ devant le C.D.I.

Le jury sera composé du professeur/référent du rapport, du professeur-documentaliste ainsi que d'une tierce personne en fonction de son intérêt pour le sujet.

La Principale,

M. CHARPENTIER

La Coordonnatrice,

S. DOLLE

(*) Je te rappelle qu'une préparation à l'oral a été proposée par Mme DOLLE. Prendre contact avec elle. C'est une opportunité à saisir.

ANNEXE 7a : GRILLE D'ÉVALUATION du dossier

PASSEPORT POUR LE LYCEE ÉVALUATION DU DOSSIER

RUBRIQUES	NOTE	OBSERVATIONS
I - MISE EN FORME DU DOSSIER		
- page de garde	/1	
- sommaire	/1	
- introduction	/1	
- présence des différentes parties avec texte et illustrations légendées	/1	
- conclusion	/1	
- annexes (textes de référence très longs)	/1	
- lexique ou glossaire	/1	
- bibliographie	/1	
- soin	/1	
- orthographe	/1	
II - CONTENU		
- introduction : accroche, présentation du sujet, problématique, annonce du plan	/5	
- rédaction de chaque partie argumentée	/08	
- illustrations référencées dans le texte	/2	
- conclusion : résumé et ouverture	/4	
- lexique ou glossaire pertinent	/4	
- bibliographie : respect des normes et diversification des sources d'information	/4	
- maîtrise de la langue française	/3	
TOTAL	/40 points	

ANNEXE 7b : Grille d'évaluation de l'exposé

L'EXPOSE ORAL / CONTENU (note globale sur 20 points)

Introduction (5 points)

- Pourquoi avez-vous choisi ce type de projet ? Comment avez-vous compris ce qu'on attendait de vous ? Quels avantages espérez-vous en tirer ? Présentez le sujet de votre recherche, justifiez le choix, annoncez la problématique et proposez le plan de votre exposé

Développement (10 points) : (c'est le résultat de votre carnet de bord). A ce sujet, vous devez nous le présenter.

- quelle a été votre démarche tout au long de l'année (les étapes progressives, les rendez-vous avec votre tuteur... vos remarques sur les difficultés par rapport à chaque étape) ?
- avez-vous apprécié cette autonomie ?
- pensiez-vous, vous être pleinement investi (e) ?
- à votre avis quelle est la qualité de vos recherches ?
- citez vos sources...les lieux, les outils de recherche
- comment évaluez-vous votre capacité à trouver la problématique ?
- comment évaluez-vous votre faculté à prendre en compte les remarques et suggestions de votre référent ?

Conclusion (5 points)

Votre impression d'ensemble. Qu'est-ce que ça vous a apporté ? Au terme du collège, qu'est-ce qu'un élève autonome ? (Illustrez à travers des exemples, IDD par exemple et surtout à travers ce projet). Pensez-vous être autonome ?

LA PRESTATION (note globale sur 20 points)

Temps mis pour l'exposé (4 points)

Vous serez évalué en fonction de tous les exposés (**attention ne faites pas trop court, ni trop rapide**)

Déroulement de l'exposé (2 points)

Logique de l'enchaînement des parties (attention, veillez à hiérarchiser et à regrouper vos idées)

Expression (4 points)

- articulez
- soyez audible
- regardez l'auditoire
- mettez de l'intonation

Maîtrise de la langue (4 points)

- faites des phrases correctes
- utilisez un vocabulaire spécifique

Personnalisation de l'exposé (2 points)

- originalité
- implication

Entretien (2 points)

- montrez votre capacité à écouter et comprendre les questions
- faites des réponses adaptées

Comportement (2 points)

- ayez une posture adaptée
- soyez poli

ANNEXE 8 : Evaluation sommative

EVALUATION (*) COEFF 2 **Les notes inférieures à 10 ont été ramenées à 10**

Noms Prénom	Classe	Dossier NOTE/40	Exposé NOTE/40	TOTAL NOTE/20	AU FINAL + 1.75 (*)
FRANCAIS					
Dossier poésie engagée	3A	23	36	14.75	16.50
Colonel Chabert	3A	16	28	11	12.75
Théâtre en France	3A	15.5	19	08.62	10
HIST-GEO.					
Les combats de la 1 ^{ère} guerre mondiale	3A	26	26	13	14.75
Le Débarquement de Normandie	3A	22.5	35	14.37	16.12
La montée du nazisme	3B	09	12	05.25	10
L'élargissement de l'Europe	3B	16	19	08.75	10
Les camps de concentration	3B	27	20	11.75	13.50
Les révolutions russes	3B	16	12	07	10
La libération de la Lorraine	3A	25	31	14	15.75
Les conséquences des deux guerres mondiales	3A	27	28	13.75	15.50
MATHEMATIQUES					
La sphère aujourd'hui	3B	23.5	22.5	11.50	13.25
SCIENCES PHYSIQUES					
Les feux d'artifice	3A	28	22	12.50	14.25
La corrosion des métaux	3A	23.5	33	14.12	15.87

ANNEXE 9 : BILAN DES DIFFERENTES PRESTATIONS

Thème choisi	Titre du dossier	Erreurs commises	Observations
La Russie	Les révolutions russes	Introduction incomplète Pas de problématique Pas d'annonce de plan Parties non organisées Conclusion trop succincte, pas d'ouverture Sommaire incomplet	A l'oral, nous avons amené l'élève à faire émerger cette question ? « Comment le peuple s'est-il révolté contre le tsar ? » et à définir le plan suivant : - l'armée et le peuple ensemble - le régime bolchevik - les conséquences internationales
La seconde guerre mondiale « j'ai eu des facilités car c'était un sujet du brevet blanc »	Les conséquences de la première et de la deuxième guerre mondiale	Introduction balbutiante. Annonce du sujet sans entrée plus large Conclusion très courte, trop courte Un tableau comparatif des conséquences au niveau de la population, de l'économie et du traitement des conflits a été soigneusement réalisé sans avoir été analysé. Lexique en annexe mais dont les termes ne sont pas présentés par ordre alphabétique	
La seconde guerre mondiale	La libération de la Lorraine	Sommaire non conforme aux consignes Partie anachronique par rapport au sujet Libération du canton de Faulquemont et documents sur la libération de la France et de la Lorraine en général Annonce et présentation d'une partie en fait non traitée dans le dossier. Iconographies successives (en nombre), non organisées et non légendées. Lexique et bibliographie non conformes aux normes	Domage, un peu hors sujet. Nous aurions apprécié une carte. Nous avons suggéré un repérage, dans le canton, des monuments, du nom des rues dédiées à la mémoire de ceux tombés pour la Libération et une recherche sur les événements locaux puisque l'objet de recherche de l'élève était les libérateurs de la Lorraine.

<p>La seconde guerre mondiale « c'est un sujet qui me tient à cœur », « la partie histoire est la plus intense et j'admire »</p>	<p>Le débarquement de Normandie</p>	<p>Sommaire et bibliographie non conformes aux normes Aurait pu justifier le choix du lieu en 2^{nde} partie</p>	<p>Bonne introduction, annonce du plan et présence de liaisons entre les parties</p>
<p>Le nazisme « j'ai fait tout au dernier moment... c'était dur.... Je ne me suis pas investie... » « c'est assez dur, j'ai beaucoup de lacunes » « j'ai choisi ce sujet car ça touche à l'éducation civique, c'est un sujet d'actualité »</p>	<p>La montée du nazisme</p>	<p>Sommaire : une annonce de titres Introduction très vague sans annonce de plan mais bonne accroche « principal responsable de la seconde guerre mondiale, Adolf Hitler est un personnage clé de notre siècle... » Malheureusement le dossier traite du personnage au niveau biographique, on ne cerne pas le lien avec le nazisme Conclusion aberrante : <i>Voilà pourquoi cet homme est un homme « fou » ? Au fond c'était peut être un homme bon. Et peut être qu'il n'aurait pas fait tout ceci s'il n'avait pas souffert dans sa jeunesse. Mais il ne faut pas oublier qu'il a fait tuer plus d'un million de juifs.</i></p>	<p>L'élève a reconnu s'être « plantée dans le sujet ». Je me suis pas bien organisée. J'ai fait tout au dernier moment. C'était dur, je ne me suis pas investie.</p>
<p>La première guerre mondiale « j'ai effectué des recherches à la maison » « j'ai fait chez moi » « je ne me suis pas investi à 100 % »</p>	<p>Les combats de la première guerre mondiale (1914-1918)</p>	<p>Les parties sont juxtaposées sans lien argumenté par rapport à une problématique</p>	<p>L'élève à l'oral a su faire émerger une question : « pourquoi la bataille de Verdun ? » ou « Verdun : bataille la plus meurtrière de la première guerre mondiale ». Ainsi, a-t-il pu ordonnancer ses parties</p>

L'Europe	L'élargissement de l'Europe	Sommaire non conforme. Pas de bibliographie, ni de sitographie. Introduction qui a pris la forme d'un sommaire Sujet non cerné : « pourquoi l'Europe s'appelle Europe ? » placé en fin de dossier	Copié-collé d'Internet sans organisation des parties. A l'oral, l'élève a réorganisé ses parties : histoire, principes (constitution, citoyenneté, l'Euro..), les pays candidats
Les métaux « je ne suis pas sûr de m'être totalement investi »	La corrosion des métaux	Sommaire hors norme. Bibliographie sommaire (deux références) Introduction maladroite, sujet non ciblé. Dossier clair	A l'oral : « si tu devais poser une question, quelle serait-elle ? Que voulais-tu savoir ? Qu'est-ce qui t'intéressait ? » Réponse : « Quels sont les procédés qu'on utilise pour protéger les objets en alu...ou comment peut-on empêcher la corrosion des métaux ? »
Les camps de concentration	Les camps de concentration et d'extermination	Sommaire et lexique non conformes aux consignes Seule la bibliographie est correcte Iconographies non légendées Intéressante la partie intitulée « ... et aujourd'hui ? »	A l'oral, l'élève a cerné son objet de recherche : les conditions de vie des déportés
Les feux d'artifices	Les feux d'artifices	Introduction trop succincte et « naïve » : « Je vais vous présenter les feux d'artifices. Tout d'abord, je vous raconterai leur histoire, depuis leur découverte jusqu'aux superbes spectacles pyrotechniques que l'on fait aujourd'hui. Puis je vous décrirai leurs méthodes de fabrication et enfin je vous expliquerai les réactions chimiques qui se produisent » Parties inégalement traitées. Conclusion trop succincte Lexique et bibliographie non conformes	Sujet trop vague qui laisse libre court à un questionnement pour lequel l'élève peut être dépourvu d'informations ; exemple : quels sont les métiers autour des feux d'artifices, comment organise-t-on les spectacles pyrotechniques ... ? A effectué une expérience au cours de son exposé. Très bonne initiative

La sphère	Comment la sphère terrestre et son repérage géographique nous sert-elle dans la vie de tous les jours ?	Sommaire et glossaire non conformes aux normes. Pas de bibliographie ni de sitographie Malgré une problématique assez bien construite, le dossier et l'exposé n'ont pas montré les applications du repérage géographique	
La poésie « c'est difficile à entrer dans le sujet » « les poésies me faisaient beaucoup réagir, elles sont touchantes, elles veulent dire quelque chose tout en disant autre chose... »	La poésie engagée sur la seconde guerre mondiale	L'introduction se résume à un sommaire. Présentation de poèmes avec 4 lignes de commentaires sans lien avec la problématique. Il aurait fallu une partie pour répondre à la question « pourquoi dit-on que c'est une poésie engagée ? » à partir d'une étude comparative des poèmes présentés. Bibliographie non conforme	A l'oral, l'élève a su argumenter son choix. La professeure de français aurait apprécié les savoirs sur les formes lexicales.
Le Colonel Chabert « je me suis rendue compte que c'est difficile de prendre des notes en regardant le film »	L'étude comparative du film de Yves Angelo et du livre d'Honoré Balzac	Introduction bien amenée, il manque pourtant l'annonce du plan Sommaire non conforme. La bibliographie concerne l'œuvre de l'auteur et ne correspond pas aux documents ayant servi à l'étude du dossier. Tableau comparatif assez intéressant bien qu'il soit incomplet.	A l'oral, l'élève a été amenée à répondre à : Quelle est ta problématique (Mieux comprendre le livre de Balzac à travers la caméra d'Angelo) ? Comment le personnage a-t-il évolué ?
Le théâtre « le sujet m'intéressait » « je pense avoir réussi à traiter le sujet » « j'ai recherché dans les livres »	Le théâtre en France	Sommaire et glossaire non conformes. Absence de bibliographie Historique des différents genres mais pas d'analyse pour faire émerger en quoi le théâtre a évolué.	A l'oral l'élève a respecifié son objet de recherche : Comment a évolué le théâtre en France ?

